ASSOCIATION VAUDOISE
DES DIRECTEURS DE CHOEURS

102e Assemblée générale du 28 septembre 2019

– Penthaz –

Ouverture de l'Assemblée Générale à 8h49

Le président, Nicolas Reymond, salue Lise Dutruy présidente de la SCCV, Fabien Volery co-président d'A Cœur Joie, ainsi que les membres du comité et les membres d'honneur d'A Cœur Joie. Il salue et souhaite la bienvenue à la 102e Assemblée Générale de l'AVDC à toutes les personnes présentes. Le président remercie chaleureusement le chœur le Rosey et l'Aloëttaz pour leur dévouement et l'organisation de la journée.

Membres excusés : Robert Cardinaux ancien président de l'AVDC ; Willy Jaques, membre d'honneur ; René Martinet, membre d'honneur ; Pierre Jaccard, président A cœur joie ; Sergueï Tcherkassov ; Samuel Emery ; Patricia Montangero ; Anne Gallot Lavallée ; Pierre Quinche ; Sylvie Contesse ; Jacques Scheder ; Jean-Paul Ruchet ; Olivier Nüsslé

1) Adoption du PV de l'assemblée du 29 septembre 2018 à Bavois :

Remerciements à Jean-Marc Poulin et à son chœur de Bavois pour leur accueil lors de la Journée d'Automne de l'année passée. Le PV du 29.09.18 est accepté par mains levées. Il y a 3 abstentions et 0 refus.

2) Rapport du président Nicolas Reymond :

« Chères amies, chers amis du chant choral,
Je vous remercie d'être là à cette assemblée générale. C'est l'occasion de se rencontrer, d'être au courant des activités de l'association et cela montre que l'art choral est toujours énergique et vivant.
Je profite de rappeler que toutes nos activités ne pourraient simplement pas voir le jour sans l'aide annuelle du canton de Vaud. Nous avons la chance d'avoir une somme allouée chaque année qui nous permet d'envisager sereinement nos formations et gagner du temps pour la réflexion au lieu de devoir chercher constamment des fonds.
Nous mettons ces dernières années plus de poids financier sur la formation des chefs. La formation continue pour choristes est en effet en nette diminution de fréquentation. Notre offre a également fortement diminué. Nous devons nous réinventer dans ce domaine.

Nous constatons par contre que la culture vocale en chorale marche très bien. Les chœurs désirent donc se former en collectif. Nous envisageons la future formation continue de cette manière, c'est-à-dire l'apporter dans les chorales plutôt que d'organiser des cours individuels ou collectifs.
Etant dans la commission de musique de l'USC, nous gardons des liens forts avec la gestion du CH II dont nous avons été les instigateurs. Le secrétariat de cette formation est maintenant géré par l'USC. Nous sommes heureux de voir émerger l'idée de modules dans le canton de Fribourg et espérons d'autres pôles en suisse, comme c'est le cas pour l'instant à Zug et à Berne.
Nous sommes persuadés que la formation permet à l'art choral de rester attractif et espérons pouvoir mener à bien cette mission le plus longtemps possible.
Merci de votre attention. »

3) Rapports des responsables de domaines :

FICHIER D'ADRESSES – *par Marie*

Le fichier d'adresses est à jour et l'AVDC compte actuellement :

46 membres couples, soit une augmentation de 3 couples par rapport à l'année passée !
443 membres individuels, soit une diminution de 7 personnes
396 membres de sociétés membres, soit une petite augmentation
14 étudiants CH1
90 sociétés dont 10 font aussi parties de la SCCV

Notre association se porte très bien. Nous avons encore actuellement quelques problèmes de courrier postaux qui nous reviennent en retour suite à des erreurs d'adressage et c'est bien dommage. Nous indiquons pourtant aux membres et aux sociétés de ne pas oublier de nous transmettres leus changements de coordonnées. Nous rappelons à tous nos membres que sans nouvelles de votre part, vous restez membre. Il faut donc nous faire signe lorsque vous désirez vous retirer de l'AVDC.

SEMINAIRE DE CHANT CHORAL A CHÂTEAU-D'OEX – *par Marie*

Le 39e séminaire de Château d'Oex a été une grande réussite. Nous avons atteint le nombre de participants maximum que notre séminaire peut accueillir : 10 élèves de CH 1, 82 adultes, 15 professeurs, 19 enfants, 3 membres du comité, donc au total 130 personnes !
Dominique Bula nous a beaucoup aidé suite à l'absence de Benoît. Elle a été formidable et nous la remercions encore.
Cette année, la deuxième soirée a été festive grâce à un innovant Cluedo géant préparé par Nicolas et merveilleusement interprêté par les professeurs du Séminaire. Les différentes équipes composées de jeunes, moins jeunes, sportifs, intellectuels, vifs ou plus pragmatiques,

ont passé une soirée conviviale et surtout nous avons découvert que c'était le cuisinier dans la salle à manger avec la fourchette !
Les ateliers ont été suivis avec succès. Cette année, il y avait un attrait particulier pour le cours de composition et d'arrangements. L'atelier choral a été mené par le valaisan Bernard Héritier qui découvrait les voix vaudoises.
Pour le 40e séminaire, nous vous réservons un spectacle suprise ainsi qu'à notre habitude, des nouveaux professeurs à découvrir ! Le programme sortira en janvier et il faudra vite s'inscrire car le délai d'inscription sera cette année, légèrement avancé afin de pouvoir créer les groupes des ateliers plus à l'avance.

CERTIFICAT DE DIRECTION DE CHŒUR (CH 1) – *par Romain*

Les cours sont donnés principalement par Romain Mayor, mais aussi par Nicolas Reymond et Dominique Tille. Cette année, la classe de CH1 est grande : 14 étudiants. Les étudiants viennent d'horizons très différents. 3 étudiants ont terminés leur examen CH 1 en juin 2019, nous les applaudissons et les félicitons. Il s'agit de Claire Michel De Haas, Alexandre Locatelli et Tahina Mikaela Randriamparany.

CERTIFICAT SUPERIEUR DE DIRECTION DE CHŒUR (CH2) – *par Céline*

Durant la saison 2018/2019, 5 modules CH2 ont été organisés, dont 3 par l'AVDC :
- 5-7.10.2018 - Le chef de choeur en 3D - Dominique Tille (7 étudiants)
- 1+15-17.02.2019 - Direction de la Messe brève en si bémol majeur K.275/272b de Mozart - Pascal Mayer (7 étudiants)
- 6+24-26.05.2019 - Direction du Requiem de Mozart et de la Symphonie de Psaumes de Stravinsky (5 étudiants)

Par ailleurs, 6 étudiants ont terminé leur formation. Il s'agit de :
- Corinne Tschumi - 23 novembre, Yverdon
- Elodie Wuillens - 25 novembre, Romainmôtier
- Samuel Emery - 17 mars, Hérémence
- Gaspard Vignon - 1er juin, Martigny
- Nelli Manfrin - 15 juin, Palézieux
- Mathieu Constantin - 23 juin, Pont-de-la-Morge

Depuis une année, le secrétariat principal a été repris par l'USC. Nous espérons que celui-ci saura donner un nouvel élan à la formation et lui assurer des bases pérennes.

SITE INTERNET – *par Céline*

Le site internet choeur.ch n'a pas subi de grands changements depuis une année. Nous poursuivons la collaboration avec la SCCV et assurons la visibilité de l'art choral dans le canton en annonçant concerts, formations, recherches de chefs et autres manifestations. Nos deux

associations sont présentées chacune dans un onglet et les publications mises à jour. A l'avenir, nous pourrions retravailler le graphisme et le concept du site internet.

FORMATION CONTINUE – *par Dominique & Nicolas*

La formation des chefs est notre priorité. Nous pensons que des chefs bien formés vont attirer des choristes. Des jeunes chefs créent de nouvelles chorales avec des choristes autour d'eux.

Nous maintenons la formation pour chef débutant enseignée dès janvier par Renaud Bouvier. Les années passées, nous avons commencer à mettre en place des masterclasses avec des chefs de renommée internationale (Charles Barbier, Ēriks Ešenvalds, Andrew Byrne, etc.). Grâce à ces outils extérieurs, même les chefs expérimentés y trouvent leur compte.

Nous sommes ouverts à de nouvelles idées qui viendraient des membres

4) Présentation des comptes

Georges Bornoz le trésorier nous présente les comptes. Pour les charges de cours, les dépenses ont augmenté: au Séminaire il y a eu un animateur pour enfants et un professeur de plus ; pour le CH1 il y a eu un appui solfège, donc un professeur de plus, ainsi que plus de visites dans les chœurs des participants, et un nombre d'étudiants plus restreint ; dans le CH II, il y a eu plus de modules avec orchestre qui coûtent plus chers que des modules a cappella, et un nombre importants d'experts pour les examens finaux.

Rappelons que L'AVDC donne CHF 25.- pour les chanteurs de moins de 25.- si cela nous est demandé.

Pour les charges d'exploitation, l'augmentation par rapport à l'année précédente est due au fait que cette année-là un certain nombre de frais ont passé dans le 100e.
Les produits d'exploitation sont restés stables. En conclusion, il y a plus de dépenses pour la formation et moins de frais pour la publicité.

Au final, il y a 3 années successives avec un bénéfice, les finances de l'AVDC sont donc bonnes. Nos frais sont couverts par les cotisations et la subvention du canton que nous remercions d'ailleurs pour son soutien.

5) Rapport des vérificateurs et approbation des comptes

Pauline Gobits et Antoine Jaquenoud ont procédé le 25 septembre 2019 à Lausanne à la vérification des comptes allant du 1er septembre 2018 au 31 août 2019. Bénéfice pour cette année de CHF 3'003.-. Les vérificateurs proposent à l'Assemblée d'accepter et de donner décharge au comité.

6) Décharge du comité et du caissier

Toute l'Assemblée approuve les comptes et donne décharge au caissier en levant la main à l'unanimité.

7) Nomination des vérificateurs des comptes

Antoine Jaquenoud et Anne-Marie Schläppi sont nommés vérificateurs des comptes pour 2019-2020. Christiane Prisi est nommée suppléante. Nous les remercions vivement pour leur engagement.

8) Démission(s) et élection(s) au comité

Pas de démissions du comité actuel.

Benoît Dupont est excusé pour notre AG de cette année. Cela fait plusieurs mois qu'il parcourt les Alpes par la Via Alpina. Il est parti de Trieste en Slovénie et vient d'arriver justement à Monaco au bord de la mer !

Nicolas présente le périple de Benoît qui a parcouru 2200km en 6 mois avec sa compagne. On se réjouit de le retrouver au comité.

Céline Grandjean est félicitée pour son travail à la Fête des Vignerons et le prix reçu du Patrimoine culturel immatériel du canton de Vaud donné par la fondation vaudoise pour la culture.

Dominique Tille revient de New York et habite désormais à Lausanne.

Nous avons la chance d'accueillir de belles personnalités du monde musical cette année au sein du comité. Nous sommes enchantés de ces forces nouvelles.

Romain Mayor et Alexandre Locatelli sont candidats au comité de l'AVDC. Voici une petite présentation de ces deux personnes :

Né en 1984, Romain Mayor exerce aujourd'hui les activités de chef de chœur et d'orchestre, de chanteur et d'organiste. Il débute l'apprentissage de la musique avec le piano, puis étudie le chant, la direction et la musicologie. Directeur artistique du Motet de Genève, il dirige également le Chœur J.-S. Bach de Lausanne, le Chant Sacré de Genève ainsi que l'Ensemble Post-Scriptum qu'il a fondé. Engagé avec le Motet par l'Orchestre de la Suisse Romande et l'Orchestre de chambre de Genève, il prépare également le chœur pour des concerts de saison de ces deux ensembles. Régulièrement invité à animer divers stages et ateliers choraux, ou comme jury dans plusieurs concours de chant choral, il est depuis 2014 professeur de direction à l'Association Vaudoise des Directeurs de Chœurs. Il développe également une activité de professeur de chant et se produit en récital ou en concert, aussi bien comme choriste professionnel que soliste d'oratorio. Romain Mayor est titulaire de deux diplômes HEM (Master of Arts) obtenus dans les domaines de la direction et du chant lyrique. Il a également reçu en 2007 le prix Fritz Bach de la Fondation Crescendo.

Né en 1988, Alexandre Locatelli a obtenu en 2009 un DEM en piano, trombone et musique de chambre au CRR de Besançon. En 2015, il obtient son Bachelor en piano à l'HEMU de Lausanne puis son Master en pédagogie également à l'HEMU de Lausanne en 2018. En 2019, il obtient le certificat de direction de chœur de l'AVDC. Il est actuellement professeur de piano, accompagnateur de plusieurs projets et écoles de musiques. Il dirige le chœur mixte « La Pastourelle » à Villers-le-Lac ainsi que le chœur d'homme de Poliez-le-Grand. Il est aussi arrangeur / compositeur chez « Noviscore ».

Grand applaudissement de l'Assemblée pour l'élection du comité dans son ensemble : Nicolas Reymond (président), Céline Grandjean (vice-présidente), Benoît Dupont, Dominique Tille, Georges Bornoz (trésorier), Marie Reymond, Alexandre Locatelli et Romain Mayor.

9) Candidature pour la journée d'automne du 26 septembre 2020 :

La chanson des Hameaux de Payerne se propose pour 2020 par le biais de Isabelle Giauque. Les Diablerets se proposent pour 2021. Nous les remercions vivement et nous réjouissons.

10)Divers et propositions

Une choriste félicite l'organisaiton du Séminaire 2019 et invite vivement les personnes présentes à participer au prochain à l'Ascension 2020. Elle soumet également une grande invitation aux chorales à s'inscrire au Festival de Moudon 13-14 juin 2020.

Le chœur d'examen de CH1 a besoin de chanteurs, en février 2020 et en juin 2020. Si vous êtes intéressés à y chanter, vous pouvez contacter Romain Mayor, responsable de ce domaine.

Nous rappelons que l'AVDC subventionne 10% et les déplacements du professeur qui vient dans une chorale AVDC enseigner solfège, pose de voix, etc. La demande est à adresser à Nicolas Reymond.

Fabien Volery, co-président d'A Cœur Joie Suisse salue l'Assemblée et rappelle que son association avait apprécié la collaboration avec l'AVDC pour le masterclasse avec Ēriks Ešenvalds. Le 9 novembre à Cully, l'association A Cœur Joie mènera une réflexion, tout le monde est bienvenue.

Salutations de Jean-Marc Gerber, président et organisateur de cette Journée d'Automne.

L'Assemblée Générale est close à 9h44

Prise de notes
par Marie Reymond